

**CAHIERS DU LAB.RII**  
– DOCUMENTS DE TRAVAIL –

**N°225**

**Février 2010**



**CRISE ET RECONVERSION  
DES MILIEUX INDUSTRIALO-  
PORTUAIRES : DEPENDANCE  
DE SENTIER OU RENOUVEAU  
ECONOMIQUE ?**

**LES EXEMPLES DE DUNKERQUE  
(FRANCE) ET DE GDANSK (POLOGNE)**

Blandine LAPERCHE  
Maria LOREK  
Dimitri UZUNIDIS

**CRISE ET RECONVERSION DES MILIEUX INDUSTRIALO-PORTUAIRES :  
DEPENDANCE DE SENTIER OU RENOUVEAU ECONOMIQUE ?  
LES EXEMPLES DE DUNKERQUE (FRANCE) ET DE GDANSK (POLOGNE)**

**INDUSTRIAL CRISIS AND TERRITORIAL REDEPLOYMENT: PATH  
DEPENDENCY OR ECONOMIC RENEWAL?  
THE EXAMPLES OF DUNKERQUE (FRANCE) AND GDANSK (POLAND)**

Blandine LAPERCHE  
Maria LOREK  
Dimitri UZUNIDIS

**Résumé** – Dans l'économie d'aujourd'hui fondée sur le savoir, la construction de « milieux innovateurs » est au centre des politiques de reconversion et de développement des territoires. Mais l'émergence de ces milieux innovateurs s'inscrit dans la trajectoire suivie de longue date par les territoires. Ils résultent d'une alchimie entre les collectivités, les institutions de formation et de recherche et les entreprises qui favorise, en fonction des atouts du territoire, l'attractivité et l'émergence d'activités nouvelles. Dans ce document, nous étudions la trajectoire suivie par deux villes marquées par une forte spécialisation industrielle (lourde) : celle de Dunkerque (France) et celle de Gdansk (Pologne). Comment expliquer le choix récurrent de l'industrie comme mode de reconversion à Dunkerque, alors que Gdansk semble développer quelques atouts (nouvelles activités) aptes à faire émerger de nouveaux sentiers de croissance ? Nous répondons à cette question en mobilisant les apports de la théorie évolutionniste (utilisée en économie industrielle et en économie géographique) et notamment en identifiant les actifs spécifiques et secondaires (matériels et immatériels) accumulés au fil du temps. Ceux-ci fournissent une explication intéressante de la dépendance de sentier comme du renouveau économique.

**Abstract** – In the current knowledge-based economy, the development of “innovative milieus” is at the centre of territorial redeployment policies. However, the emergence of these innovative milieus stems from the trajectory that the territory has followed for a long period of time. They result from an alchemy between the local communities, the training and research institutions and the enterprises which favours, according to the assets of the territory, the attractiveness and the emergence of new activities. In this document, we study the trajectory followed by two towns characterized by a strong industrial specialization (heavy industry): Dunkerque (France) and Gdansk (Poland). How to explain the constant choice of industry as a redeployment policy in the case of Dunkerque, while Gdansk seems to develop new assets (new activities) that could result in the emergence of new growth paths? We answer this question by mobilizing the contributions of the evolutionist theory (used in industrial and geographical economics) and notably by indentifying the specific and complementary assets (material and immaterial) accumulated over the time. They give an interesting explanation of both path dependency and economic renewal.

**CRISE INDUSTRIELLE ET RECONVERSION DES TERRITOIRES :  
DEPENDANCE DE SENTIER OU RENOUVEAU ECONOMIQUE ?  
LES EXEMPLES DE DUNKERQUE (FRANCE) ET DE GDANSK (POLOGNE)**

**INDUSTRIAL CRISIS AND TERRITORIAL REDEPLOYMENT: PATH  
DEPENDENCY OR ECONOMIC RENEWAL?  
THE EXAMPLES OF DUNKERQUE (FRANCE) AND GDANSK (POLAND)**

Blandine LAPERCHE  
Maria LOREK  
Dimitri UZUNIDIS

**TABLE DES MATIERES**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>1. L'ANALYSE DE L'EVOLUTION DES TERRITOIRES ET L'APPORT DE LA THEORIE EVOLUTIONNISTE</b>	<b>5</b>
1.1. Construction versus évolution des territoires	5
1.2. Les apports de la théorie évolutionniste à l'analyse de l'évolution du territoire au cours du temps	7
<b>2. DUNKERQUE, GDANSK : DES VILLES INDUSTRIELLES AU BORD DE L'EAU</b>	<b>10</b>
2.1. Dunkerque : Le choix de l'industrie lourde	10
2.2. Gdansk : de l'industrie lourde au développement d'activités à plus forte valeur ajoutée	13
<b>3. EXPLICATION DES EVOLUTIONS DIVERGENTES A PARTIR DE L'ACCUMULATION D'ACTIFS SPECIFIQUES ET SECONDAIRES</b>	<b>16</b>
3.1. Les actifs spécifiques et la spécialisation industrielle	16
3.2. Dépendance de sentier ou bifurcation : le rôle des actifs secondaires	18
<b>ELEMENTS DE CONCLUSION</b>	<b>21</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>22</b>

## INTRODUCTION

Dans l'analyse économique, l'intérêt pour le territoire est aujourd'hui lisible dans un nombre important de publications sur ce thème. Ils traitent cependant moins de son évolution sur la longue période (c'est à-dire de leur trajectoire) que de sa construction. Les travaux sur les districts industriels et les milieux innovateurs (Beccatini, 1987 ; Aydalot, 1986) ont connu un nouveau regain d'intérêt en raison de la nouvelle politique industrielle menée partout dans le monde – la politique des clusters – qui vise à faire émerger l'innovation à l'échelle locale (Porter, 1998). Les apports de l'économie industrielle ont permis d'affiner l'analyse des interactions locales et de la coordination des activités déjà présentes en mettant en avant différentes formes de proximité à même de donner naissance à l'« atmosphère industrielle » (selon l'expression de Marshall) propice aux activités d'innovation (Uzunidis, 2010 ; Zimmerman, 2008). La géographie économique, et en particulier les approches institutionnalistes et évolutionnistes s'intéressent davantage à l'évolution du territoire (Boschma, 2004 ; Boschma et Frenken, 2006). C'est dans ce cadre de pensée que nous nous situons dans ce chapitre : nous proposons d'appliquer les concepts développés dans le cadre de l'analyse évolutionniste de la firme (en particulier les actifs spécifiques et secondaires, les routines) à l'évolution des territoires.

Nous avons choisi de concentrer cette étude sur la ville de Dunkerque, ville du Nord de la France, en la comparant à la ville de Gdansk, située au Nord de la Pologne. Ces territoires ont de fortes spécialisations industrielles et constituent des nœuds de flux (marchandises, capitaux). Leur positionnement géographique et leur histoire sont liés à la concentration industrielle et à la crise de l'industrie lourde européenne. Les restructurations des années 1970 et 1980 ont fortement touché ces territoires. La mutation de la politique industrielle a été marquée par le passage d'une gestion administrée des territoires à une politique de restructuration et de diversification du tissu productif (attractivité des investissements étrangers, investissements publics dans la formation, aides à la création d'entreprises). Mais, ces politiques ont-elles contribué à la diversification ou ont-elle renforcé la spécialisation industrielle de ces territoires ? Dans le contexte d'une économie de la connaissance et du savoir, la construction de milieux innovateurs (au travers de la politique des clusters) est devenue la norme d'organisation des territoires, Dunkerque semble rester à l'écart de cette dynamique. En revanche, quelques conditions favorables se présentent à l'économie de Gdansk. Nous cherchons alors à l'aide des outils offerts par l'analyse évolutionniste à expliquer la dépendance de sentier et les facteurs de son possible dépassement.

Dans un premier temps, nous décrivons le cadre théorique choisi. Dans la section 2, nous expliquons l'intérêt que peuvent apporter les concepts d'apprentissage, d'actifs spécifiques et d'actifs secondaires, de routines à la question de l'évolution des territoires. Dans les sections 3 et 4, nous présentons l'évolution économique de Dunkerque et de Gdansk et cherchons à les expliquer en identifiant les actifs spécifiques accumulés au cours de leur histoire. De même, nous tentons de prospecter les potentialités de bifurcations existantes et les nouveaux sentiers de croissance. L'article se termine par des remarques conclusives.

# 1. L'ANALYSE DE L'EVOLUTION DES TERRITOIRES ET L'APPORT DE LA THEORIE EVOLUTIONNISTE

## 1.1. Construction versus évolution des territoires

Dans l'analyse économique, le territoire est devenu un sujet d'étude particulier à partir des travaux d'A. Marshall (Marshall, 1890) qui a mis en évidence le rôle de la proximité dans la diminution des coûts de production d'entreprises localisées dans un même lieu. L'espace, transparent dans l'analyse néoclassique, devient source d'avantages économiques (d'économies externes) pour les firmes qui s'y installent et qui y coopèrent (Zimmermann, 2008). Les travaux économiques contemporains sur le territoire approfondissent cette analyse en centrant leurs travaux sur la construction des territoires. Enrichis par les analyses de l'économie industrielle, ils s'intéressent aux interactions entre agents économiques et aux effets externes liés à l'agglomération des activités sur un même lieu. Les travaux du GREMI (groupe de recherche sur les milieux innovateurs) (Aydalot, 1986) mettent l'accent sur le rôle des interactions dans les processus d'innovation. Les économistes de la troisième Italie insistent sur les effets externes issus de l'agglomération des activités en « districts industriels » (Beccatini, 1987). Les travaux récents, croisant économie spatiale et économie industrielle, étudient les formes de proximité (spatiale, organisationnelle, institutionnelle, cognitive) qui structurent les interactions entre agents économiques et institutionnels et qui définissent la richesse des milieux (innovateurs) locaux (Rallet et Torre, 2005 ; Zimmerman, 2008; Uzunidis, 2010). Certaines des formes de proximité apparaissent comme étant « organisées » (Rallet, Torre, 2005) au sens où elles sont le fruit des politiques publiques et de l'histoire et justifient donc l'attention récente portée à la « construction » des territoires. Ces travaux trouvent leur écho dans la « mondialisation » des politiques publiques fondées sur la création de clusters destinés à stimuler la compétitivité (Porter, 1998) et l'innovation (aujourd'hui reconnue comme le moteur essentiel de la compétitivité des firmes et des pays). Si la construction et l'évolution du territoire sont liées, la réflexion sur leur évolution est moins développée mais suscite actuellement un intérêt croissant, notamment dans les travaux de la géographie économique évolutionniste.

L'économie géographique contemporaine peut en effet être présentée en trois approches, résumées dans le tableau 1 (Boschma et Frenken, 2006). La nouvelle économie géographique tire ses origines des travaux de Krugman (1991) qui étend l'analyse néoclassique à l'explication du commerce, de la spécialisation et de l'agglomération, en relâchant les hypothèses néoclassiques de concurrence pure et parfaite et de rendements d'échelle constants, tout en conservant celles de comportements rationnels. Dans un espace considéré comme « neutre », les choix de localisation des firmes et donc les phénomènes d'agglomération découleront de la confrontation des économies d'échelle que la firme pourra réaliser localement et de l'utilité qui en résultera pour les consommateurs (plus grande variété des produits, baisse des prix) avec les coûts des transports inter-régionaux. D'autres facteurs ont ensuite été intégrés dans les modèles comme le phénomène de congestion et le chômage (Fujita et al. 1999 ; Brackman et al. 2001 ; Puga, 2002).

A partir des années 1980, l'économie géographique est devenue davantage pluridisciplinaire et a été qualifiée d'« institutionnelle » (Martin, 2000). Elle s'éloigne de l'approche néoclassique par sa méthodologie (méthodologie inductive, fondée sur des études des cas), par son approche de la rationalité (procédurale versus parfaite dans l'approche néoclassique ; le comportement des agents est dicté non pas par l'objectif de maximisation de l'utilité mais est guidé par des règles) et par son approche de l'espace. Celui-ci est considéré comme

« réel » et les objectifs de cette approche consistent à comprendre les effets des spécificités locales des espaces « réels » sur le développement économique et à déterminer le rôle spécifique des institutions.

Une troisième approche est présentée par Boschma et Frencken (2006), celle de la géographie économique évolutionniste, qui est encore à son stade de développement (Boschma et Lanbooy, 1999). Elle applique les concepts et les méthodologies de l'analyse évolutionniste à l'économie géographique. Elle cherche à comprendre la distribution spatiale des routines à travers l'espace mais aussi à travers le temps, puisque à la différence des deux approches présentées plus haut, l'analyse est ici dynamique. Dans cette approche, l'histoire compte (*history matters* selon l'expression de David (1985)) et les événements passés ont une grande influence sur la situation actuelle, créant des dépendances de sentier. En revanche expliquent les auteurs, l'économie géographique évolutionniste partage des points communs avec la nouvelle économie géographique (le recours à la modélisation, une vision « neutre » de l'espace qui sera transformé par les routines produites par les entreprises) mais s'oppose à elle sur d'autres points qu'elle partage avec l'approche institutionnaliste. C'est en particulier le cas de l'adoption d'une approche procédurale de la rationalité, qui dans l'économie géographique évolutionniste découle des routines forgées par les actes individuels des entreprises.

**Tableau 1 : Une comparaison des trois approches (néoclassique, institutionnaliste et évolutionniste) en économie géographique**

Points clés	Néoclassique	Institutionnaliste	Evolutionniste
Méthodologie	Déductive Modélisation	Inductive Théorisation	Les deux Les deux
Hypothèses clés	Agent optimisateur A-contextuelle	Agent guidé par les règles Contextuelle (macro)	Agent recherchant la satisfaction Contextuelle (micro)
Conceptualisation du temps	Analyse en termes d'équilibre Micro vers macro	Analyse statique Macro vers micro	Analyse « out of equilibrium » Récursive
Géographie	Espace neutre	Espace réel	Espace neutre → espace réel

Source : Boschma et Frencken, 2006, p. 291.

En présentant ces trois approches, Boschma et Frencken, proposent une vision plus claire des travaux contemporains qui s'inscrivent dans l'économie géographique. Ils ne prétendent pas pourtant fournir une analyse détaillée des similitudes et divergences entre les différentes approches. Ils ne considèrent pas non plus que l'ensemble de travaux s'inscrivent de manière parfaite dans l'une ou l'autre de ces approches. Des analyses dans lesquelles les hypothèses et la méthodologie des approches institutionnalistes et évolutionnistes seraient plus proches (études de cas, associant d'une approche dynamique avec une entrée par le contexte macro-économique) sont en effet tout à fait possibles à mettre en œuvre, ce que reconnaissent les auteurs dont l'objectif est de stimuler la recherche « aux frontières » de ces trois approches (Boschma et Frencken, p. 275).

C'est par exemple le cas des travaux qui traitent de la dépendance de sentier des territoires et aux phénomènes de *lock-in* (blocages) à partir de l'encastrement social dans les institutions (par exemple, Engstrand et Stam, 2002 ; Hassink, 2005). Ces auteurs se sont saisi des concepts de capital social et d'encastrement social d'abord développés en sociologie (Coleman, 1988 ; Putman, 1993 ; Granovetter, 1985) pour étudier leur rôle dans l'évolution des territoires. Ils insistent sur le fait que le capital social peut dans certains cas avoir des effets négatifs en freinant le changement et en favorisant la « conformité » (Portes et

Landoldt, 1996). Un degré élevé d'encastrement peut ainsi provoquer le déclin des régions (Grabher, 1993). Les situations de *lock-in* sont de trois types : fonctionnels, cognitifs et politiques et s'étudient principalement par rapport à la firme. La stabilité et la prédictibilité de la demande peuvent favoriser la stabilité des liens entre les firmes et leurs fournisseurs (*lock-in* fonctionnel). Les liens personnels créent un langage commun (*groupthink*) et peuvent conduire à des visions spécifiques du monde qui limitent la perception des opportunités d'innovation (*lock-in* cognitif) ; ce que Grabher appelle « la faiblesse des liens forts » en écho à « la force des liens faibles » (Granovetter, 1973). Enfin, les *lock-in* politiques sont issues des relations de coopération fortes entre l'industrie, les collectivités locales, l'Etat (sa représentation locale) et les associations professionnelles. Ils peuvent créer une « sclérose institutionnelle » (Olsen, 1982) et contribuer à engendrer des situations de blocages et à dessiner des dépendances de sentier. Ainsi la géographie évolutionniste et institutionnaliste étudie la dynamique des territoires en focalisant sur les relations entre firmes, entre firmes, institutions et collectivités locales. Selon nous, la théorie évolutionniste de la firme peut être mobilisée plus largement, ce que nous expliquons dans le point suivant.

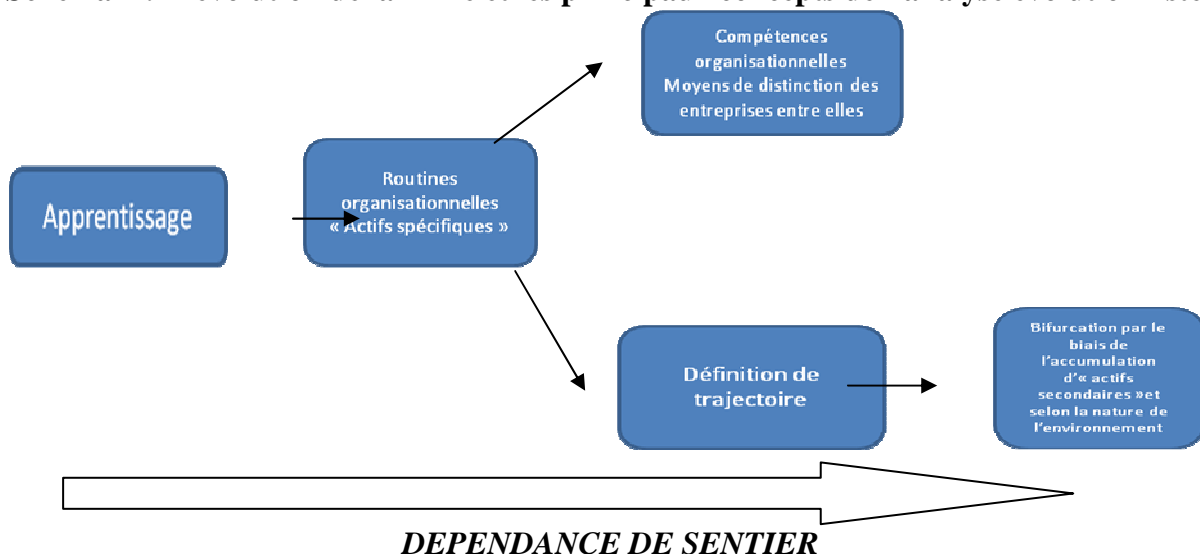
## 1.2. Les apports de la théorie évolutionniste à l'analyse de l'évolution du territoire au cours du temps

La théorie évolutionniste (d'abord initiée par Nelson et Winter, 1982) s'intéresse aux comportements des agents économiques et en particulier aux organisations considérées comme des systèmes économiques. Leurs évolutions et leurs objectifs sont définis au fil des processus d'apprentissage et de coordination, selon des procédures de tâtonnement (*search*) qui doivent aboutir à des résultats satisfaisants. L'adoption de la rationalité procédurale s'explique par l'importance de l'incertitude dans laquelle agissent et interagissent les organisations. Parmi les questions posées par la théorie évolutionniste de la firme (Dosi, Teece et Winter, 1991 ; voir aussi Coriat et Weinstein, 1995) on trouve :

- La question de la cohérence de la firme (le degré de proximité entre les activités d'une grande firme moderne).
- La question de l'évolution de la firme (c'est-à-dire le changement de portefeuille d'activités ou d'activité principale).

C'est cette deuxième question qui nous intéresse plus précisément ici. L'évolution de la firme, selon la théorie évolutionniste suit le processus décrit dans le schéma 1.

**Schéma 1 : L'évolution de la firme et les principaux concepts de l'analyse évolutionniste**



Le processus d'apprentissage est un processus par lequel la répétition et l'expérimentation font que, au cours du temps, des tâches sont effectuées mieux et plus vite, et que nouvelles opportunités dans les modes opératoires sont sans cesse expérimentés. Ce processus cumulatif engendre la production de connaissances qui se matérialisent dans des routines organisationnelles définies comme des modèles d'interactions qui constituent des solutions efficaces à des problèmes particuliers. Elles forment une « mémoire organisationnelle », intégrées dans les compétences des salariés, et dans les machines (Nelson, Winter, 1982). Ces routines, tacites, constituent pour la firme des « actifs spécifiques »<sup>1</sup> difficilement transférables. La firme évolue en suivant un sentier déterminé par les compétences accumulées par le biais de l'apprentissage. Les actifs spécifiques déterminent donc le sentier d'évolution ou la trajectoire de la firme. La dépendance de sentier exprime précisément cette évolution de la firme, contrainte par les investissements passés. Si les compétences accumulées peuvent renforcer l'avantage concurrentiel de la firme, elles peuvent aussi constituer une sorte de piège (*competency trap*, selon l'expression de Levitt et March, 1996). Mais l'évolution de la firme n'est pas obligatoirement graduelle et n'exclut donc pas les ruptures et les bifurcations. Ce sont les actifs secondaires ou complémentaires à l'actif principal qui, présents le long de la chaîne de valeur, peuvent permettre à la firme de changer de direction. La théorie évolutionniste de la firme permet donc de comprendre la transformation endogène de la firme au cours du temps.

Les concepts développés dans le cadre de la théorie évolutionniste, enrichis par ceux de l'approche transactionnelle de la firme (routines, actifs spécifiques et secondaires) nous semblent très intéressants à utiliser dans une réflexion sur les facteurs d'évolution et de blocage des territoires. Différentes études ont cherché à faire le lien entre l'organisation et le territoire, en mettant l'accent sur le capital social (voir plus haut) ou encore sur les compétences. Celles-ci sont alors au cœur de la définition et l'étude de l'évolution tant des firmes que des régions (Lawson, 1999 ; Maskell et Malmberg ; 1999 ; Boschma, 2004). La base de connaissance construite et accumulée dans la « région » (terme préféré à celui de territoire dans la littérature anglo-saxonne) par l'action coordonnée des firmes et des autres institutions incite au développement de trajectoires régionales, tout en pouvant contraindre le développement et la compétitivité des régions (situation de *lock-in* et de dépendance de sentier). Les actifs spécifiques immatériels, c'est-à-dire les connaissances développées par les firmes, et reçues de l'extérieur (variété et réceptivité) transférées au travers des réseaux (connectivité) ont un rôle clé dans ces approches évolutionnistes des territoires<sup>2</sup> (Boschma, 2004 ; Mendez et Mercier, 2006).

Les analyses évolutionnistes du territoire sont à rapprocher de l'analyse du territoire en termes de système local d'innovation, ou milieu innovateur (Uzunidis, 2008 ; Boutillier, Laperche et Uzunidis, 2008). L'économie locale peut alors être définie, comme un espace géographique formé en tant qu'ensemble de rapports systémiques entre entreprises et entre entreprises, Etats et collectivités. Ces rapports systémiques caractérisent l'espace localisé par un certain type d'activités et de productions finales. Il est composé de trois niveaux : l'économie territoriale au sens géographique, historique et administratif ; les institutions : entreprises de toutes tailles, Etat, collectivités territoriales en étroites relations (les relations peuvent être

---

<sup>1</sup> O. Williamson désigne un actif spécifique comme « un investissement qui ne peut être redéployé vers des usages alternatifs sans perdre de sa valeur productive ».

<sup>2</sup> Il faut cependant souligner que, en droite ligne de l'analyse évolutionniste, les connaissances accumulées ne sont pas les seuls facteurs d'évolution ou de non évolution des territoires dans la mesure où le « hasard », les « accidents », peuvent largement contribuer sur le long terme à expliquer les changements de trajectoires (Boschma, 2004)

commerciales, financières, productives, cognitives, informationnelles) ; l'action individuelle et les relations personnelles et interpersonnelles. L'économie locale acquiert les caractéristiques d'un milieu innovateur grâce aux relations de proximité (géographique, organisationnelle, cognitive) qu'elle propulse entre agents économiques. Elle est alors source d'innovation parce que l'entreprise y trouve aisément les ressources dont elle a besoin. Le territoire est un « réservoir de ressources », et notamment de ressources en compétences, mais également en moyens financiers et matériels (Laperche et Uzunidis, 2010). L'entreprise y trouve aussi un marché : c'est le cas pour la grande entreprise, mais aussi pour de petits entrepreneurs qui débute une nouvelle activité (Boutillier, Laperche et Uzunidis, 2008; Boutillier et Uzunidis, 2010). Ces éléments réduisent les risques de son activité. Ainsi, au niveau territorial, la compétitivité du milieu innovateur contribue à l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Inversement, la capacité à innover des entreprises enrichit le potentiel de compétitivité du territoire.

Cette approche diffère de la précédente par le fait que l'accent est mis davantage sur la construction que sur l'évolution du territoire. Elle diffère aussi par le fait que les actifs spécifiques clés pris en considération pour qualifier le territoire sont plus larges que ceux pris en compte dans l'approche évolutionniste qui insiste particulièrement sur les actifs spécifiques immatériels (les compétences et les routines organisationnelles). Rappelons en effet que O. Williamson ne limitait pas la définition des actifs spécifiques aux seuls actifs spécifiques immatériels<sup>3</sup>. Comme le rappelle O. Boissin (Boissin, 1999, p. 10-11), O. Williamson (Williamson, 1985) a identifié plusieurs types de spécificité des actifs :

**Tableau 2 : Types d'actifs spécifiques**

Actifs spécifiques issus des économies de proximité	Une spécificité de site liée à la réduction des coûts de transaction issue de la proximité physique entre firmes implantées sur un même territoire. Cette spécificité de site peut être élargie à l'exploitation d'une ressource naturelle localisée selon O. Boissin.
Actifs spécifiques infrastructurels	Une spécificité relative aux équipements physiques. La présence d'infrastructures particulières par exemple (autoroutes, ports, systèmes de communications, etc.).
Actifs spécifiques liés aux compétences	Une spécificité relative aux compétences humaines. C'est ce type de spécificité que retiennent avant tout les analyses évolutionnistes.
Une spécificité dédiée	Cette spécificité trouve son origine dans une personnalisation de l'investissement en vue de répondre à un besoin particulier d'un client (par exemple le travail à façon).

Source : à partir de Williamson (1985) et Boissin (1999).

Notre hypothèse est donc la suivante : l'évolution d'un territoire, les trajectoires, les bifurcations et les blocages qui le caractérisent peuvent être expliqués par la nature des actifs spécifiques constitués au cours du temps par l'action combinée des agents économiques (firmes, administrations publiques, autres institutions) présents sur le territoire. Dans la suite de ce travail, nous nous proposons donc, dans le cas de Dunkerque et de Gdansk d'identifier les actifs spécifiques qui ont façonné leur trajectoire industrielle et qui soit contraignent soit

<sup>3</sup> Pour Williamson, l'analyse de la spécificité des actifs s'intègre dans l'analyse des conditions de l'intégration verticale des firmes. Les décisions d'intégration verticale découlent des économies en coûts de transactions qu'elles peuvent engendrer. Et « L'économie des coûts de transaction maintient que le principal facteur responsable de la différence des coûts de transaction résulte d'une variation du degré de spécificité des actifs » (O. Williamson, 1985, cité par O. Boissin, 1999, p. 9).

donnent de nouvelles opportunités au développement du territoire. Nous cherchons également à identifier les actifs spécifiques secondaires potentiellement susceptibles de favoriser les bifurcations. Les apports de l'approche évolutionniste des territoires (identification des compétences accumulées, rôle du capital social) sont intégrés dans notre étude qui adopte cependant une vision plus large des actifs spécifiques clés d'un territoire.

## **2. DUNKERQUE, GDANSK : DES VILLES INDUSTRIELLES AU BORD DE L'EAU**

Etudier et comparer les trajectoires suivies par les villes de Dunkerque (Nord de la France) et de Gdansk (Nord de la Pologne) se justifie d'une part par leurs points communs : les deux villes ont axé leur développement économique autour de l'industrie lourde au lendemain de la seconde guerre mondiale. Si Dunkerque est une ville de plus petite taille que Gdansk (210 000 habitants pour la Communauté Urbaine de Dunkerque contre 457 000 pour Gdansk, elles s'étendent sur respectivement 255km<sup>2</sup> pour Dunkerque et 262km<sup>2</sup> pour Gdansk), elles sont toutes deux situées au bord de la mer (la mer du Nord pour Dunkerque, la mer Baltique pour Gdansk) et constituent toutes deux de très fortes concentrations industrielles. La période récente montre pourtant des signes d'évolutions divergentes : tandis que Gdansk semble développer des activités nouvelles, Dunkerque reste centrée sur les choix industriels.

### **2.1. Dunkerque : Le choix de l'industrie lourde**

Au lendemain de la seconde guerre mondiale et par le biais de la planification indicative et des grands projets, la politique industrielle française a associé les objectifs d'aménagement du territoire et de reconstruction économique. Il s'agissait en effet de réduire la concentration des activités économiques dans la métropole parisienne (Gravier, 1947) en créant des « pôles de croissance »<sup>4</sup> capables de réorienter les flux économiques (Perroux, 1955). Il s'agissait aussi de restructurer l'industrie pour faire face à une compétition internationale de plus en plus forte et de mieux insérer l'industrie française dans la division internationale du travail. C'est dans cet esprit que furent notamment construites les zones industrialo-portuaires de Dunkerque, Fos sur Mer et Le Havre Basse Seine. Les restructurations industrielles qui ont marqué depuis ces territoires n'ont pourtant pas effacé leur spécialisation industrielle. Alors que de nombreux territoires misent aujourd'hui sur la diversification des activités par le biais de l'innovation et des « clusters », d'autres territoires semblent rester comme englués dans une spécialisation industrielle. On peut distinguer trois phases dans l'évolution du territoire de Dunkerque : la phase d'industrialisation, la crise économique et la reconversion fondée sur la diversification des investissements.

*Phase d'industrialisation* - L'industrialisation (lourde) à Dunkerque débute dans les années 1960 (Boutillier, Uzunidis, 1998 ; Coppin et al., 2000). Ce n'est pas un processus spontané mais une industrialisation forcée décidée et construite de toutes pièces par l'Etat, notamment par l'intermédiaire des cinquième et sixième plans (respectivement 1966-1970 et 1971-1975). Le choix des sites industriels qui recevront d'importants investissements publics est réalisé par la DATAR, créée en 1963. Ce choix s'effectue en privilégiant les zones 1) en crise dans le but de ré-équilibrer les niveaux de développement, 2) situées en bord de mer afin de pouvoir jouer un rôle d'interface entre les courants commerciaux internationaux et nationaux.

---

<sup>4</sup> F. Perroux définit un pôle de développement comme « un ensemble d'unités motrices qui exerce des effets d'entraînement à l'égard d'un autre ensemble économiquement ou territorialement défini. Ces effets d'entraînement viennent de ce que l'ensemble moteur abaisse les prix et les coûts des produits et services, augmente le flux des biens échangés et en suscite de nouveaux », F. Perroux (1955).

L'industrialisation de Dunkerque s'inscrit ainsi dans la stratégie de restructuration de l'industrie (lourde) qui repose sur l'installation d'industries sidérurgiques au bord de l'eau, comme cela est réalisé dans d'autres pays européens, et notamment en Belgique (Anvers) suivant l'exemple japonais. L'installation de la sidérurgie à Dunkerque permet d'importer des matières premières d'outremer moins onéreuses que l'utilisation du charbon et du fer extraits du Nord/Pas-de-Calais et de la Lorraine. Ces grandes unités sidérurgiques, « unités motrices », doivent ensuite créer des effets d'entraînement conséquents en aval et en amont de la filière et ainsi constituer un « pôle de développement ».

Le complexe industriel dunkerquois se construit autour d'Usinor. La décision d'implantation est prise en 1956 et la production débute en 1962. A partir d'Usinor se constitue un pôle sidérurgique et métallurgique, en liaison avec les chantiers navals déjà implantés à Dunkerque depuis 1898 : Usinor (devenu Arcelor, puis Arcelor Mittal), Vallourec (devenu Europipe), Creusot Loire (Valdunes et Ascométal), viennent s'adjoindre aux chantiers navals de France. Les sociétés de raffinage British Petroleum-Elf et Total-compagnie français de raffinage partagent un certain nombre d'équipements productifs et utilisent le même réseau d'oléoducs. Elles fournissent l'énergie nécessaire (via EDF) et les hydrocarbures dont ont besoin les entreprises du premier groupe. Elles font pression pour susciter la constitution d'une filière pétrochimique à Dunkerque pour diversifier et accroître leur clientèle locale. La construction d'un vapocraqueur mis en service en 1978 a pour but de répondre à cette demande et a pour conséquence de nouvelles implantations d'entreprises en aval de la filière. Enfin, de grandes entreprises « périphériques » peu intégrées à la filière métallurgique sont également présentes. Leur installation sur le lieu a été plutôt motivée par la situation géographique de Dunkerque : dans l'agroalimentaire, c'est le cas de Lesieur présente depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle et dans le secteur de la cimenterie de Lafarge. Les petites entreprises spécialisées dans les activités portuaires et les PME sont réparties en deux catégories : celles qui entrent dans le réseau de sous-traitance des grandes entreprises industrielles ou du bâtiment d'une part et celles qui poursuivent leur propre objectif de production, d'autre part.

La construction de ce complexe industriel à partir de la filière sidérurgique/métallurgique a impliqué une forte intervention de l'Etat par le biais de mesures directes (subventions, réduction d'impôts) qui sont destinées à financer la plus grande partie des travaux d'infrastructures (en matière portuaire surtout). Les apports des commandes publiques sont considérables. Par l'intermédiaire de ses grandes entreprises publiques, l'Etat est allé au devant de tous les besoins d'Usinor : en énergie (implantation de la centrale EDF), moyens logistiques (construction d'une gare de triage, creusement de voies navigables), en approvisionnement en matière premières au prix le plus bas possible. Ainsi, la filière métallurgique a été créée uniquement avec des capitaux français. Ceci s'explique par la volonté politique de constituer des « champions nationaux », capables de rivaliser avec les grands groupes étrangers. La construction de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque a constitué une première politique de reconversion de la sidérurgie en France. Elle s'inscrit aussi dans la reconversion industrielle de la région Nord/Pas-de-Calais, où les secteurs traditionnels (textile, charbon) sont en difficulté.

*La crise et ses répercussions* - L'épuisement de la norme de production fordiste caractérise la crise des années 1970. La production et la consommation de masse de biens de consommation durables qui avaient porté la croissance des trente glorieuses s'essouffent et ceci a de fortes répercussions sur l'industrie sidérurgique (baisse de la demande). La fermeture des chantiers navals en 1987 aggrave la situation. Dans un premier temps, les résultats économiques, surtout ceux d'Usinor avaient été exceptionnels (accroissement très important de la

production). Mais les effets d'entraînement sur l'économie locale ont été moins importants. D'une part, le tissu économique local a été fortement perturbé par l'arrivée d'usines géantes. L'activité du port s'est tournée quasi exclusivement vers l'industrie au détriment du port de commerce (en 1962, les marchandises générales représentaient la moitié du trafic total du port, 1/5<sup>e</sup> en 1978). L'arrivée d'Usinor provoque des pressions fortes sur le marché du travail : l'économie a été marquée par un chômage massif suite à la crise des activités traditionnelles (mines, textile), puis par une importante « ouvriérisation » de la population active suite à l'installation de grandes usines et aux recrutements massifs d'une main-d'œuvre peu formée de la fin des années 1960 jusqu'aux années 1970. A la fin des années 1970, la restructuration de la sidérurgie a obligé à procéder à des licenciements très nombreux du fait de la nécessité d'accroître la productivité (de 1975 à 1984, 5000 emplois ont disparu). Dans les années 1980, les entreprises sidérurgiques d'Usinor suppriment plus de 6000 emplois. Dans la construction navale, 3500 emplois ont été supprimés. Le taux de chômage a atteint 16,3% en juin 1987.

*La reconversion fondée sur la diversification des investissements* - La politique industrielle et d'aménagement du territoire change de cap dans les années 1980. En 1984 sont lancés les pôles de « conversion ». Dunkerque est l'un d'eux (15 sont créés) : ce sont des « zones géographiques où la restructuration de certains secteurs industriels engendre d'importantes difficultés économiques et sociales ». C'est dorénavant l'attractivité des investissements (étrangers notamment) qui doit permettre de relancer l'activité économique. Les investissements privés doivent prendre le pas sur les investissements publics comme outils principaux de la reconversion et du développement des territoires (Ziel, 1998).

A la fin des années 1990, les investissements étrangers (implantation d'entreprises) ont contribué à développer le complexe industrialo-portuaire de Dunkerque. De 1970 à la fin des années 1980, le nombre d'implantations est modeste (4 en 1970 et 17 en 1988), puis on compte 70 établissements étrangers installés à Dunkerque en 1997 (dont 49 unités dans l'industrie et 21 dans le tertiaire). Aujourd'hui, 77 établissements à capitaux étrangers y sont implantés, qui représentent 13 000 emplois et qui positionnent Dunkerque comme 2<sup>e</sup> site régional en capitaux étrangers après Lille (CCID, 2009). Cette politique industrielle conduit cependant à établir un bilan mitigé, notamment en termes de diversification du tissu économique. L'industrie domine et de même que les grands établissements. En 2009, l'industrie, qui ne représente que 7,6% des établissements, emploie 45,5% des salariés, concentrés dans de grands établissements comme ceux d'Arcelor Mittal (Dunkerque et Mardyck), la Centrale Nucléaire EDF, Ascométal, Astrazeneca, Aluminium Dunkerque, etc. Les services représentent plus du tiers des établissements, quasi exclusivement dédiés à la maintenance et à d'autres activités de sous-traitance industrielle (Tableau 3).

**Tableau 3 : Répartition des établissements et des salariés selon les secteurs d'activités à Dunkerque en 2009**

	<b>Part (%) des établissements</b>	<b>Part (%) des salariés</b>
Agriculture	2,1%	0,9%
Industrie	7,6%	45,5%
BTP	8,5%	9%
Commerce	43,5%	18,1%
Services	38,2%	26,5%
Total	100%	100%

Source : CCID, 2009.

L'activité du port est elle aussi orientée vers l'industrie. Dunkerque est ainsi le 4<sup>e</sup> sur la rangée de la Mer du Nord et de la Manche pour le trafic de vracs solides et rouliers (57,7 millions de tonnes en 2008. Rotterdam est le premier avec un trafic de 422 millions de tonnes). A Dunkerque, les hydrocarbures et les minerais représentent à eux seuls près de 46% du trafic portuaire (hors conteneurs). Dunkerque se situe en 8<sup>e</sup> position en termes de trafic conteneurs, loin derrière ses concurrents. En globalité, Dunkerque se positionne à la 7<sup>e</sup> place parmi les ports de la Manche et de la Mer du Nord, tous trafics confondus (Grand Port Maritime de Dunkerque, Dunkerque en Chiffres, 2009).

Les derniers choix en matière de politique économique sont toujours orientés vers l'industrie. L'exemple le plus démonstratif est celui de la décision de construire un terminal méthanier à Dunkerque<sup>5</sup>. Ce projet de construction est porté par EDF Direction Gaz et le Port Autonome de Dunkerque. Ce terminal de réception, de stockage et de regazéification du gaz naturel pourrait couvrir plus de 10% de la consommation française actuelle et serait la 3<sup>ème</sup> installation de ce type créée en France, après celles de Montoir-de-Bretagne et Fos-sur-Mer (d'autres projets sont en cours d'études). Un nouveau terminal méthanier porterait à 16 le nombre d'unité classée SEVESO dans la région de Dunkerque (la plus forte densité en France) et renforcerait encore l'image d'une ville tournée vers l'industrie, ce qui peut sembler être paradoxal à l'heure où toutes les villes cherchent à entrer dans l'économie de la connaissance en investissant dans des industries à plus forte valeur ajoutée, comme c'est le cas de Gdansk en Pologne, présenté dans le point suivant.

## **2.2. Gdansk : de l'industrie lourde au développement d'activités à plus forte valeur ajoutée**

Le développement de l'économie de Gdansk est la conséquence de la planification impérative de l'Etat polonais. Cette planification a contribué à la construction des systèmes productifs locaux fondés sur des activités spécifiques. L'Etat polonais, depuis 1946, par la mise en place des plans quinquennaux, avait pour objectif d'entraîner une meilleure efficacité économique des entreprises (Comité de la ville de Gdansk, 1968). De la même manière qu'à Dunkerque, l'évolution du territoire peut être présentée en trois phases : l'industrialisation, la crise économique et la reconversion fondée sur la diversification des investissements et des activités.

*L'industrialisation* - Dans la période d'après-guerre, la reconstruction de l'économie de Gdansk est réalisée en s'appuyant sur le développement de l'industrie lourde. La reconstruction du port, principalement destiné à accueillir des navires, des activités industrielles ou logistiques associées et des chantiers navals (spécialisés dans la production de moteurs de navires et dans la réparation navale) a été la première étape importante dans le développement du système productif de Gdansk (Faworecki W., 1971). L'industrie navale a absorbé 29,3% de l'ensemble des dépenses à Gdansk en 1960 (Bialek, Rudowic, et al. 1960). La ville de Gdansk a été mise sur la voie de l'industrialisation (lourde) à partir de l'installation des activités métallurgiques dont la majorité des entreprises se rattachaient à la construction et à la réparation navale (GUS, Office central de Statistiques, 1961). Les entreprises de la filière métallurgique deviennent les « unités motrices » du système productif de Gdansk. Elles ont été organisées, tout comme à Dunkerque, de manière à influencer le développement du reste de l'économie de Gdansk (Debski J., 1973). L'Etat polonais a choisi Gdansk en fonction de sa position géographique, en bord de mer. Cette politique économique

---

<sup>5</sup> Un terminal méthanier est une unité portuaire spécialisée dédiée à l'accueil des méthaniers. Ces navires transportent le gaz sous pression et/ou sous forme réfrigérée à -160°C environ.

a donné lieu à la construction d'un complexe industrialo-portuaire lourd qui s'est constitué de trois principaux secteurs : l'industrie métallurgique, l'industrie pétrochimique et l'industrie énergétique. Il faut souligner l'importance de l'implantation de l'unité de production Centrostal en 1946, entreprise métallurgique publique produisant de la fonte. Dans le même temps, l'Etat a décidé de renforcer les capacités productives dans la construction et la réparation de navires en mettant en place le Chantier naval du Nord à côté du Chantier naval de Gdansk. En 1960, une autre entreprise spécialisée dans le secteur de la métallurgie a été créée, à savoir l'entreprise Budimor. Le groupe Wybrzerze, installé lui aussi en 1960 fournissait l'énergie nécessaire à la production. Il s'est constitué en regroupant des entreprises plus anciennes : la Centrale thermique Olowianka de Gdansk, la Centrale thermique de Gdynia 1, la Centrale thermique de Gdynia 2 ainsi que la Centrale thermique de Gdansk 2 (à partir de 1974).

Le développement du secteur pétrochimique, où l'industrie pharmaceutique et les activités de raffinage jouaient un rôle majeur, ont renforcé la spécialisation de Gdansk. Les raffineries de Gdansk se sont développées à partir des activités du port puisque leurs productions sont basées sur des matières premières importées. C'est la raison pour laquelle elles ont été situées à côté du port du Nord. L'activité du port et des entreprises de transport et de logistique portuaire ont permis d'importer les ressources nécessaires à la production ainsi que d'exporter le produit fini. Un des principaux importateurs d'hydrocarbures était l'URSS. La localisation de la raffinerie de Gdansk a permis d'utiliser le trafic naval pour transporter les produits pétroliers et raffinés. Cette spécialisation est un atout incontestable pour l'économie de Gdansk qui lui a permis de renforcer sa position en tant que ville ouverte à l'économie internationale.

Un grand nombre d'unités de production s'est installé à Gdansk pour bénéficier des économies externes qui découlent des avantages liés à la proximité (Centrostal, les raffineries, Fosfory, Siarkopol ...). Ainsi, en 1973, la ville de Gdansk est devenue une des plus grandes concentrations industrielles de Pologne avec Lodz, Katowice et Varsovie : l'emploi industriel à Gdansk représentait 35,5% de l'emploi total de ville (Debski, 1973). Le développement selon la logique des économies d'échelle croissantes a entraîné une accélération de la production (par exemple sur la période 1960-1975, la production industrielle a progressé de 29%) mais a aussi favorisé le regroupement d'une main-d'œuvre qui disposait de qualification limitée (principalement ouvrière) (Bureau statistique de la ville de Gdansk, 1975). La construction du complexe industrialo-portuaire a été un levier du développement de l'économie de Gdansk.

Au cours des années, la modernisation de l'industrie et les nouvelles méthodes de production ont donné la possibilité d'une légère diversification de l'activité sur le territoire de Gdansk. Pour donner des exemples, en 1974, dans le secteur chimique la production de l'acide sulfurique représentait 10,9% de la production nationale ; cette part était de 4,3% pour la production de pesticides (Etablissement FOSFORY à Gdansk). De même, la production de postes de télévision représentait 27,4% de la production nationale (Bureau statistique de la ville de Gdansk, 1975).

*La crise économique* - La crise économique, qui a touché la grande industrie dans les années 1970, tout comme à Dunkerque, a mis en question la logique de développement fondé sur l'économie administrée. L'économie de Gdansk est entrée dans une phase de transition. Les nouvelles mesures économiques mises en place ont concerné d'abord le secteur public. La loi sur la privatisation du 13 juillet 1990 a transformé le système productif polonais et de Gdansk

en particulier (Cholaj, 1998). L'Etat polonais a donné la priorité à l'achat d'actions par les salariés des entreprises en réduisant de 50% le prix de vente, ce qui a permis la naissance de PME au sein du système productif de Gdansk. Les conditions de travail ont-elles aussi évolué vers une plus grande flexibilité. Les contrats du travail, dorénavant librement consentis, ont donné aux chefs d'entreprise plus de liberté pour embaucher ou licencier des travailleurs selon le niveau de l'activité (Rosati, 1998).

Dans cette nouvelle économie de marché, l'Etat a joué un rôle régulateur via les politiques structurelle et conjoncturelle mises en place, qui ont créé les conditions favorables au développement des entreprises (Bourdeau-Lepage, 2002). Les grandes unités de production ont été transformées en sociétés par actions, notamment le Chantier Naval de Gdansk (8 204 travailleurs) et le Chantier Naval du Nord (1 412 travailleurs). Mais, la majorité de leurs actions est restée entre les mains de l'Etat (GUS, 1998). Ces unités de production, après leur transformation en sociétés par actions, ont conservé leur statut d'entreprises de l'Etat. Plusieurs grands établissements industriels ont externalisé certaines de leurs activités au profit de PME, à l'exemple de l'entreprise de Polleny à Gdansk qui a permis la création de l'entreprise Chemko, une des plus anciennes entreprises du secteur de biotechnologie.

*La reconversion du système productif* - Après la transformation de l'économie polonaise en économie de marché (1989), le système productif de Gdansk a continué l'accumulation d'actifs spécifiques en se spécialisant dans les secteurs traditionnels, telles que les industries métallurgiques, navales, pétrochimiques, ainsi qu'agroalimentaires. Le poids relativement important des secteurs traditionnels a déterminé le développement des autres secteurs d'activités, ainsi que la « désindustrialisation ». La nouvelle politique locale a favorisé la rationalisation des structures des entreprises, et donc le développement d'entreprises de services souvent externalisés par les entreprises de plus grande taille. Ce sont donc les PME de maintenance et de sous-traitance industrielles qui se sont développées (sur le changement structurel des catégories d'entreprises en Pologne voir GUS, 1999). Les entreprises sous-traitantes, dans un tissu à forte concentration industrielle, jouent un rôle important pour le donneur d'ordre. En même temps, l'introduction de la mécanisation, la conteneurisation, ont permis d'accroître les vitesses de transbordement, de raccourcir le temps de passage à quai des navires et donc d'améliorer la productivité du port de Gdansk.

La répartition des activités économiques sur le territoire de Gdansk montre que le secteur de l'industrie reste important : il employait 46% des salariés en 2008, ce qui s'explique par la présence de grandes entreprises industrielles, à savoir les chantiers navals de Gdansk et les raffineries de Gdansk (GUS, 2009a et 2009b). Ces activités sont celles héritées du passé. En même temps, l'essor des entreprises de services (qui représentent 54% des établissements et 37,7% des salariés en 2008), et des activités basées sur le savoir et à forte valeur ajoutée notamment dans le domaine des biotechnologies et des TIC (service et industrie) est remarquable et peut constituer une nouvelle voie de développement pour Gdansk (GUS, 2008). La ville de Gdansk est ainsi devenue une concentration notable d'entreprises de haute technologie : 45,8% des entreprises high-tech de la Poméranie<sup>6</sup>. La métropole de Gdansk<sup>7</sup> est la deuxième plus grande concentration d'entreprises high-tech en Pologne (49 entreprises

---

<sup>6</sup> Szultka S., Tamowicz P, 2002, « Mapa Przedsiębiorczości Województwa Pomorskiego », p. 41. La part des entreprises innovantes sur 1000 PME était de 5,1% dans la région de Poméranie en 2002, soit au 5<sup>e</sup> rang des régions polonaises.

<sup>7</sup> La métropole de Gdansk se constitue de la ville de Gdansk, des villes de Sopot, de Gdynia, de Reda, de Pruszcz Gdanski, de Rumia, de Wejcherowo, et des communes de Kosakowo, de Kolbudy, de Wejcherowo et de Zukowo.

high-tech pour 1000 habitants). Ces entreprises high-tech localisées à Gdansk sont spécialisées dans les secteurs de l'informatique mais aussi dans l'électronique, les télécommunications, la production de cosmétiques et de produits pharmaceutiques. Cette diversification des activités de Gdansk constitue un atout économique incontestable pour l'ensemble de la région de Poméranie (Nowicki, 2008).

**Tableau 4 : Répartition des établissements et des salariés selon les secteurs d'activités à Gdansk en 2008**

Secteur	Part (%) des établissements	Part (%) des salariés
Commerce et réparation	24%	16,1%
Industrie	13%	46%
BTP	9%	10,2%
Services	54%	27,7%
Total	100%	100%

Source : GUS, 2009a et 2009b.

La transformation de l'économie a aussi facilité l'arrivée des investisseurs étrangers. Ceux-ci ont tiré profit des privatisations pour reprendre d'anciennes unités de production (OCDE, 1998) d'abord dans le secteur agroalimentaire à l'exemple de PepsiCo (USA), Dr Oetker et Baltic Malt (Allemande), Fazer OY (Finlande). La création de la Zone Economiques Spéciale de la Pomeranie en 2001 a donné priorité au développement d'entreprises de haute technologie et à l'accueil des investissements étrangers pour favoriser la diversification des activités locales<sup>8</sup>. En effet, la nouvelle stratégie régionale a pour but de contribuer à l'émergence d'un système régional d'innovation, à même d'attirer et de générer des entreprises innovantes (Szultka, Rot et Tarkowski, 2003).

### 3. EXPLICATION DES EVOLUTIONS DIVERGENTES A PARTIR DE L'ACCUMULATION D'ACTIFS SPECIFIQUES ET SECONDAIRES

#### 3.1. Les actifs spécifiques et la spécialisation industrielle

La trajectoire suivie par les villes que nous avons choisi d'étudier, Dunkerque et Gdansk, est donc une trajectoire marquée par l'industrialisation lourde. Elle s'est dessinée par le biais de l'accumulation d'actifs, dont les spécificités peuvent être identifiées, conformément au tableau 1 présenté plus haut (section 2-2).

Les unités sidérurgiques et métallurgiques dont l'implantation tant à Gdansk qu'à Dunkerque a été décidée par l'Etat, de même que les pôles énergétiques construits pour subvenir à leurs besoins ont été suivis par l'installation des entreprises qui tiraient partie de la proximité avec les premières (*actifs spécifiques issus des économies de proximité*), dessinant ainsi l'image industrielle des territoires. L'enrichissement du pôle sidérurgique et métallurgique s'est par

<sup>8</sup> Les entreprises et les entrepreneurs qui souhaitaient s'installer sur le territoire de Gdansk ont bénéficié d'une réduction d'impôt de 40% au titre des investissements nouveaux et de 40% au titre de la création de nouveaux emplois. Les PME sont dans une situation privilégiée puisque la valeur maximale des aides peut augmenter de 20% pour des petites entreprises et de 10% pour des moyennes entreprises. L'aide publique pour des PME localisées dans la zone peut augmenter de 50% à 60%. Parmi les principales entreprises de la ZESP, on trouve le Groupe Randstad, l'entreprise Takenala, l'entreprise multinationale PrincewaterhouseCoopers (depuis 1990 en Pologne), le Centre de Partenariat Public-Privé, la société polonaise Taxperience.

exemple réalisé à Dunkerque via l'installation d'entreprises spécialisées dans l'emballage métallique (boîte de boisson). Les entreprises spécialisées dans cette activité utilisent le fer blanc produit sur place et distribuent leurs produits à d'autres entreprises installées sur le territoire (Coca Cola par exemple) mais aussi dans toute l'Europe. Ces entreprises ont aussi profité de la présence du port.

Dans les deux cas en effet, le développement des infrastructures portuaires s'est adapté aux besoins des entreprises se situant au cœur du pôle industriel (*actifs spécifiques infrastructurels*). Les deux ports ont peu à peu acquis une spécialisation industrielle et les aménagements successifs (constructions d'écluses pour des bateaux de grosse capacité, quais équipés pour accueillir les matières premières industrielles) ont encore renforcé l'attractivité pour les activités industrielles. L'accumulation d'actifs spécifiques peut donc aboutir à une dépendance de sentier. Avec la crise de l'industrie lourde dans les années 1970, des voies de diversification de l'activité portuaire ont été créées (comme le trafic des conteneurs), mais leur part dans le trafic actuel reste très faibles, tant à Dunkerque qu'à Gdansk (le trafic par conteneur représente moins de 3% du trafic à Dunkerque et un peu plus de 5% du trafic à Gdansk en 2008) (CCID, 2009 ; GUS, 2009a). A Gdansk, l'activité portuaire est en crise. En 2008, le trafic s'élève à 17100 tonnes, soit une baisse de 14,4% par rapport à 2006. En même temps, comme nous le verrons plus loin, l'Etat réalise de nouveaux investissements de modernisation pour diversifier le trafic et accompagner le développement de nouvelles activités (GUS, 2009a).

Les *actifs spécifiques immatériels* jouent un grand rôle dans la trajectoire suivie par les territoires. Comme nous l'avons déjà souligné, à Dunkerque, l'arrivée de l'industrie lourde a conduit à une « ouvriérisation » de la population. Les compétences multiples qui existaient avant la seconde guerre mondiale (liées à l'industrie textile et au port : filets de pêche, voiles, bâches ou encore les activités artisanales) ont disparu avec l'arrivée de la grande industrie gourmande en main-d'œuvre peu qualifiée mais habituée au travail difficile (Coppin, 1999). Malgré la crise de l'industrie, la population ouvrière représente encore un tiers de la population active de Dunkerque (contre un quart en moyenne en France). La population des cadres et professions intellectuelles supérieures a connu une hausse importante depuis la fin des années 1990 (+25%), mais ils ne représentent que 8,8% de la population active contre 14,2 % pour l'ensemble de la France et cet écart tend d'ailleurs à s'amplifier (Agur, 2009). En revanche, Gdansk bénéficie d'une main-d'œuvre plus diversifiée, développée en parallèle avec les activités industrielles. L'Etat polonais a en effet créé à Gdansk des unités de formation spécialisées aux métiers portuaires et aux métiers du transport maritime, dont l'objectif était de développer des formations indispensables pour le développement d'une main-d'œuvre locale qualifiée (principalement des ouvriers). Le progrès technique a rendu nécessaire la formation de cadres plus qualifiés, ce qui a conduit à la création de l'Ecole Polytechnique de Gdansk (1<sup>er</sup> novembre 1945). L'activité de cette école a été complétée par la création de l'Académie Médicale en février 1946. Une année plus tard a eu lieu l'ouverture de l'Ecole Supérieure de Pédagogie. Dans les années 1950, l'Ecole Supérieure d'Art et l'Ecole de Musique ont été déplacées de Sopot à Gdansk. Puis, l'Ecole Supérieure du Commerce Maritime a été créée à Sopot.

Ainsi, à Gdansk, les compétences ont été développées très tôt pour accompagner le développement industriel. On peut considérer que la diversification de ces compétences constitue autant d'actifs spécifiques secondaires favorisant le développement d'activités nouvelles.

### 3.2. Dépendance de sentier ou bifurcation : le rôle des actifs secondaires

L'Université de Gdansk naît en effet dans les années 1970 et est aujourd'hui l'un des plus importants centres d'éducation dans la région. Les écoles supérieures (6 publiques et 14 privées) et les instituts de R-D forment et mobilisent un important potentiel scientifique et technique. Dans la phase d'industrialisation, les activités de R-D se sont particulièrement développées autour de secteurs porteurs comme la chimie, la physique, etc. Ensuite, de nouveaux domaines de recherche se sont développés, notamment dans le secteur de biotechnologie, en cherchant à tisser des liens avec les nouvelles entreprises créées dans ce secteur.

A Dunkerque en revanche, les *actifs spécifiques immatériels secondaires* restent insuffisants pour impulser ou accompagner une diversification du tissu industriel. Dans le cadre du plan Université 2000, l'Université du Littoral Côte d'Opale a été créée au début des années 1990, sur 4 sites différents (Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Omer). Son développement a été rapide (elle a atteint jusque 12 000 étudiants) mais elle souffre, en raison d'une faible attractivité et de sa proximité avec d'autres universités anciennes de la région (Lille, Valenciennes, par exemple) d'une baisse de ses effectifs (autour de 10 000 en 2008). Les laboratoires de recherche qui se sont créés à Dunkerque sont dans la plupart des cas des unités rattachées aux laboratoires de recherche des universités lilloises ou le sont devenus (notamment à la faveur de la politique actuelle de regroupement régional). La création de l'Université du Littoral visait à former de futurs cadres qui pourraient s'insérer et favoriser le renouvellement du tissu économique dunkerquois. Elle visait aussi, par les liens tissés entre le milieu économique et les laboratoires de recherche universitaires à favoriser le développement d'activités à haute valeur ajoutée. Mais actuellement, sur 6 cadres employés à Dunkerque, 5 viennent d'ailleurs (Agur, 2009). Dans le domaine de la recherche, peu de contrats (ou uniquement des contrats de prestations) sont signés entre les laboratoires de recherche et les entreprises locales (Laperche, 2002). Cette situation découle en grande partie de l'absence de centres de décision parmi les entreprises installées localement. Le tissu économique est composé d'établissements de groupes français ou étrangers qui recrutent le personnel qualifié essentiellement à partir du siège de l'entreprise. De même, les contrats de recherche sont signés à proximité des laboratoires de recherche du groupe, qui se trouvent très rarement à Dunkerque.

L'alchimie entre le milieu économique et le milieu universitaire semble mieux se réaliser à Gdansk, sans doute en raison de l'ancienneté des structures universitaires et de la présence sur place d'un plus grand nombre de centres de décision. Si la coopération entre l'Université de Gdansk et les acteurs privés est faible, et surtout concentrée dans la recherche fondamentale, les entreprises privées nouvellement installées à Gdansk coopèrent de plus en plus souvent avec écoles supérieures pour avoir accès aux nouvelles compétences, aux nouvelles connaissances ainsi qu'aux innovations. Des spin-off sont également issus des écoles supérieures comme Farmix (Biotech), BTT automatique ou encore l'entreprise Solen (télécommunications) (Tomanowicz, 2006). Notons que Gdansk est une capitale régionale (Poméranie), ce qui n'est pas le cas de Dunkerque. En contrepartie, les écoles supérieures locales, pour répondre aux exigences du monde industriel, créent de nouveaux instituts, à l'exemple de la création de l'Institut de Biotechnologie au sein de l'Université de Gdansk. Ce rapprochement du monde académique avec celui de l'industrie joue un rôle important pour dessiner une bifurcation possible dans la trajectoire de Gdansk vers des activités à plus forte teneur en savoir.

Dans un contexte de reconversion des territoires, la création d'entreprises nouvelles est considérée comme un moyen de renouer avec la croissance économique et comme une solution pour lutter contre le chômage. A Gdansk, alors que l'activité des chantiers navals est remise en question, les initiatives se développent dans ce sens. L'Agence de Développement régional a initié en 2008 un programme opérationnel intitulé « Du chantier naval vers sa propre entreprise ». Il s'adresse aux salariés et aux chômeurs qui ont travaillé dans l'industrie navale, et qui souhaitent se convertir à une autre activité en créant leur propre entreprise. Les participants suivent des cours préparatoires et peuvent obtenir des aides financières pour réaliser leur projet. Les institutions s'engagent aussi dans le développement de nouvelles activités sur le territoire de Gdansk. La nouvelle politique industrielle de l'Etat polonais a donné la priorité au développement des acteurs privés pour réorienter le développement de l'économie de Gdansk (par exemple de création de la Chambre de Commerce et de l'Industrie qui a pour rôle d'accueillir les entreprises qui sont à la recherche de nouveaux partenaires, de favoriser la coordination des acteurs locaux). L'installation d'institutions financières facilite l'accès aux capitaux d'investissement<sup>9</sup>. Ceci contribue à la création d'une « atmosphère industrielle » propice à la création, la localisation et l'agglomération des entreprises. Il faut souligner l'importance de la création de sociétés mixtes avec participation étrangère qui représentent 34,2% des entreprises locales (IBNGR, Institut pour l'économie de marché, 2006). Comme il a été déjà souligné, la politique d'attractivité des investissements étrangers incite les entreprises de haute technologie à s'installer sur le territoire de Gdansk et le nombre des entreprises étrangères dans les secteurs de haute technologie augmente. La majorité de ces entreprises se spécialise dans le secteur de l'informatique en proposant de nouvelles méthodes de travail aux entreprises locales basées sur les TIC, ou encore dans les biotechnologies<sup>10</sup>.

A Dunkerque en revanche, malgré la présence de nombreuses institutions d'aide au développement des entreprises, la création d'entreprises nouvelles même si elle progresse reste très inférieure à la moyenne nationale (d'après l'Insee, sur la période 2002 à 2006, le taux moyen de créations pures d'entreprises s'élève à 6,3% à Dunkerque, contre 8,1% pour la France entière). De plus, les entreprises nouvellement créées le sont surtout dans les activités relevant des services de proximité (commerce de produits alimentaires et non alimentaires, restauration, services à la personne), mais aussi dans des activités traditionnelles (artisanat) déconnectées du pôle industrialo-portuaire et peu aptes à dessiner de nouveaux sentiers de croissance. Elles constituent pour les entrepreneurs (qui proviennent essentiellement de l'agglomération dunkerquoise) un moyen d'insertion sociale. Ceux-ci disposent d'un faible « potentiel de ressources », notamment en ressources financières et en connaissances (niveau de diplôme) mais bénéficient de solides relations constituées par les réseaux sociaux locaux (Boutillier, 2008a, 2008b).

A Gdansk, les entreprises nouvelles installées et créées bénéficient des *avantages spécifiques infrastructurels* accumulés dans la période d'industrialisation et d'une position géographique intéressante : le réseau de coopération transfrontière, entre les pays baltiques de l'Union européenne ainsi que la Norvège et la région de Kaliningrad de la Russie, sont pour la ville de Gdansk un attrait économique de premier ordre. Le port de Gdansk, avec celui de Gdynia, forment un système de transport et de logistique qui est situé au carrefour des voies

---

<sup>9</sup> A côté de la Banque Nationale, les filiales de banques étrangères se sont développées comme l'entreprise Fineos (2009), l'entreprise GEOBAN (2008) et l'entreprise First Data (2007). De même l'accession de la Pologne à l'Union Européenne a permis aux entreprises de bénéficier de financements supplémentaires (Zlotowski, 1999)

<sup>10</sup> Parmi les entreprises étrangères qui sont arrivées en 2008, sont Acxiom, Kainos (Kainos Software Limited), ZenSar Technologies ou encore IBM.

commerciales importantes (Nowicki M., 2009). Les capacités de transport maritime sont en passe d'être renforcées par la création d'un centre logistique situé à proximité du port du Nord à Gdansk. L'activité portuaire est désormais intégrée dans une plate-forme multimodale (IBNGR, 2009). La ville de Gdansk est à 10 kilomètres de l'aéroport international de Gdansk. Cet aéroport offre les services cargos et passagers pour toutes destinations européennes et américaines. Le développement de l'infrastructure et du réseau de communication se révèle également un atout important pour la localisation des entreprises dans cette région (autoroutes reliant Gdansk à Berlin, mais aussi vers la Slovaquie et la Hongrie). Ces atouts infrastructurels renforcent l'attractivité du territoire et incitent à l'agglomération des entreprises, source d'externalités positives.

A Dunkerque les ambitions affichées dans le projet stratégique du Port de Dunkerque en 2009 (élaboré dans un contexte de crise et alors que le trafic a chuté de 22% en 2009) s'inscrivent dans la double volonté de diversification de l'activité et de renforcement de la spécialisation industrielle. D'un côté il s'agit d'accroître la zone de chalandise – l'hinterland – en développant les connexions ferroviaires et fluviales, afin d'augmenter les trafics de conteneurs, de vrac solides (minerai de charbon, céréales, matériaux de construction) et liquides (esters, huiles) et de mettre l'accent sur le développement des lignes maritimes régulières de courte distance. Le but est ici de devenir une plate-forme de distribution pour les fruits et légumes (provenant d'Afrique du Nord mais aussi pour les plus longues distances des Antilles, des Caraïbes et de l'Afrique de l'Ouest). De l'autre côté, l'ambition industrielle est réaffirmée au travers du projet de construction d'un terminal méthanier (dont la décision finale sera prise dans le courant de l'année 2010). Ce projet devrait générer 1200 emplois dans sa phase de construction, 150 emplois en fonctionnement et un trafic entre 4,6 et 5,5 millions de tonnes en 2014. Malgré les débats et les critiques formulées à l'égard de ce projet de construction d'un terminal méthanier à Dunkerque, qui mettent en avant à la fois les impacts environnementaux mais aussi les faibles retombées économiques pour le territoire<sup>11</sup>, celui-ci est fortement soutenu par les collectivités locales. Dunkerque véhicule depuis longtemps cette image de cité industrielle et une conformité de point de vue (*groupthink* et *lock-in cognitif et institutionnel*) existe parmi les collectivités locales et les entreprises. Les habitants de l'agglomération également sont attachés à cette terre industrielle qui leur fournit un travail et un moyen de subsistance. Cet « encastrement social » de Dunkerque comme ville industrielle limite la perception des opportunités d'innovation, ce qui renforce et accentue la dépendance de sentier.

Gdansk, à la différence de Dunkerque, semble davantage miser sur le développement d'une économie du savoir au niveau local pour faire émerger de nouveaux sentiers de croissance. La mise en place du parc technologique a créé un espace de partage et de coopération (Brodzicki, Rot, Szultka, Tamowicz, Umiński, Wojnicka, 2002) et constitue un actif secondaire infrastructurel important. Le parc technologique de Gdansk se trouve à proximité de l'Université de Gdansk, de l'École Polytechnique et de l'Académie médicale. Au sein du Parc Technologique de Gdansk est formé un incubateur technologique dédié aux entreprises high-tech des secteurs divers, à savoir des technologies de l'information et de la communication (TIC), de la biotechnologie ainsi qu'aux laboratoires de recherche et de développement qui se spécialisent dans le secteur des télécommunications, de la protection de l'environnement, de la chimie, des nanotechnologies etc. (Brodzicki, Rot, Szultka, Tomawicz, Uminski, Wojnicka, 2002). Il est le fruit de la coopération entre les écoles supérieures locales et les agents privés. Ce parc technologique offre les services essentiels au développement des entreprises

---

<sup>11</sup> Voir les synthèses sur le site de la commission particulière du débat public : <http://www.debatpublic-dunkerquegaz.org/>

innovantes : société de capital risque (Business Angel Seedfund), incubateur technologique, sensibilisation des jeunes chercheurs à la création d'entreprise innovante, services d'information et de communication, base de données destinée à favoriser la coopération (Szultka, 2004 ; Szultka, Brodzicki, 2002).

## ELEMENTS DE CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons cherché à expliquer la trajectoire suivie par deux villes industrielles initialement spécialisées dans l'industrie lourde. Pour cela, nous avons recherché dans la boîte à outils de la théorie évolutionniste (appliquée à la firme mais aussi plus récemment aux territoires), les concepts qui nous permettraient de mettre en évidence les facteurs conduisant dans certains cas à la dépendance de sentier ou dans d'autres cas à l'émergence de nouveaux sentiers de croissance.

L'identification des actifs spécifiques, en particulier matériels (infrastructurels), immatériels (compétences, réseaux sociaux) et issus des économies de proximité, accumulés dans la phase de l'industrialisation mais aussi au fil de la trajectoire (actifs spécifiques secondaires) nous permet dans les cas choisis de fournir une explication intéressante de l'évolution des territoires. Alors que la géographie évolutionniste focalise son attention sur les actifs spécifiques immatériels, nous avons également intégré dans l'analyse les autres types d'actifs (infrastructurels notamment) qui jouent un rôle majeur dans les caractéristiques (structurelles) de l'attractivité.

A Dunkerque les actifs spécifiques accumulés (en termes d'infrastructures mais aussi de compétences) dans la phase d'industrialisation, comme dans la phase de reconversion sont majoritairement orientés vers le développement industriel. Les relations fortes entre les collectivités et les entreprises (souvent des établissements dépourvus de centres de décision) ont renforcé la situation de blocage, créant ainsi une forte dépendance de sentier. A Gdansk en revanche, les actifs secondaires immatériels (développement de compétences, mais aussi création de réseaux entre entreprises et entre entreprises et centres de formation et de recherche) semblent favoriser l'émergence de nouveaux sentiers de croissance en rupture avec l'industrie lourde.

Comparer une économie administrée avec une économie de marché peut paraître à première vue un choix périlleux. Toutefois, nous avons noté que Dunkerque et Gdansk s'étaient toutes deux industrialisées de manière administrée, avec dans le cas de Dunkerque une très forte impulsion donnée par l'Etat. D'autre part, le changement qu'a vécu l'économie polonaise (passant à une économie de marché) a entraîné une rupture des relations sociales qui existaient lors de la période d'industrialisation ; ce qui n'a pas été le cas à Dunkerque (le changement de politique économique n'ayant pas fondamentalement remis en cause les modes d'organisation et les réseaux institutionnels et économiques créés durant la phase d'industrialisation). Il est alors possible de faire l'hypothèse selon laquelle le changement plus brutal des structures économiques et sociales en Pologne est un facteur clé qui a permis l'accumulation d'actifs secondaires différenciés à Gdansk et favorisant une diversification notable, bien qu'émergente, du tissu économique. L'approfondissement de cette hypothèse fera l'objet de la prochaine étape de ce travail.

Si les perspectives économiques paraissent assez positives à Gdansk, Dunkerque semble bien dans une situation de blocage qui pourrait conduire à un déclin. La récente grave crise

financière a encore plus fragilisé le complexe industrialo-portuaire de Dunkerque avec pour conséquences des arrêts de production et des fermetures d'unité (l'exemple le plus récent étant la raffinerie des Flandres) qui se répercutent sur les centaines de sous-traitants. La dépendance du territoire à une industrie dont les choix stratégiques se prennent à l'échelle mondiale est patente. D'un autre côté, la suppression en France de la taxe professionnelle pourrait, elle aussi, conduire à relativiser le choix de l'industrie lourde comme mode de développement. Pourquoi accueillir des sites industriels dangereux et polluants, si en contrepartie l'agglomération n'en bénéficie pas ? Tel est la contestation qui se fait jour dans l'agglomération de Dunkerque<sup>12</sup>. Cette situation pourrait d'un autre côté faire émerger une autre vision de l'avenir de ce territoire, qui possède de nombreux atouts à valoriser. Le développement de filières plus attractives associant les activités embryonnaires d'écologie industrielles déjà présentes sur le territoire et de nouvelles éco-industries est une voie intéressante. Ce sujet sera également au centre de la suite que nous donnerons à ce travail.

## BIBLIOGRAPHIE

- AGUR (Agence régionale d'urbanisme de Dunkerque), « Enfin plus de cols blancs ? », in *Les Cahiers de l'Observatoire*, 37, 2009, p. 24.
- AYDALOT Philippe (1985), *Economie Régionale et urbaine*, Paris, Economica, 1985.
- BECCATINI Giacomo (ed.), *Mercato e forze locali : il distretto industriali*, Bologna, Il Mulino, 1987.
- BIALEK Alfred, RUDOWICZ Bronislaw, SKRZYPEK Adam, SITEK Henryk, SLIWOWSKI Henryk, WAPINSKI Roman (dir.), *Zeszyt naukowy*, Gdynia, Wojskowa Drukarnia, 1960.
- BOISSIN Olivier, La construction des actifs spécifiques : une analyse critique de la théorie des coûts de transaction, in *Revue d'économie industrielle*, n°90, 1999, p. 7.
- BOURDEAU-LEPAGE Lise, « Disparité régionale et économie en transition: le cas polonaise », in *Analyses économiques de la transition postsocialiste*, Andreff Wladimir (dir.), Paris, La Découverte, 2002, p. 57.
- BOSCHMA Ron, MARTIN Ron, "Constructing an evolutionary economic geography", in *Journal of Economic Geography* 7 (5), 2007, p. 537
- BOSCHMA Ron, FRENKEN Koen (2006), "Why is economic geography not an evolutionary science? Towards an evolutionary economic geography", in *Journal of Economic Geography*, 6, 2006, p. 273.
- BOSCHMA Ron (2004), "Competitiveness of regions from an evolutionary perspective", in *Regional Studies*, 38 (9), 2004, p.1001.
- BOSCHMA Ron, LAMBOOY Jan, "Evolutionary economics and economic geography" in *Journal of Evolutionary Economics*, 9 (4), 1999, p. 411.
- BOUTILLIER Sophie, UZUNIDIS Dimitri, *Port et industries du Nord. Clichés Dunkerquois*, Paris, Economie et Innovation, série Clichés, L'Harmattan, 1998.
- BOUTILLIER Sophie, « L'entrepreneur technologique, l'entrepreneur de proximité et l'entrepreneur traditionnel. Profils d'entrepreneurs à Dunkerque. Résultats d'une enquête sur le terrain menée en 2005 », *Document de travail du Lab.RII*, 195, <http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2008/08/doc-195.pdf>, 2008a.
- BOUTILLIER Sophie, « Evolution de la création d'entreprises à Dunkerque (Nord- France) entre 1993 et 2005 », *Document de travail du Lab.RII*, 193, <http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2008/08/doc-193.pdf>, 2008b.

---

<sup>12</sup> Damien Carême (maire de Grande Synthe) « Sans taxe professionnelle, plus d'industrie lourde en France », <http://www.slate.fr>, 18 novembre 2009.

- BOUTILLIER Sophie, LAPERCHÉ Blandine, UZUNIDIS Dimitri, "The entrepreneur's 'resource potential', innovation and networks", in *The Genesis of Innovation, Systemic Linkages between knowledge and the market*, LAPERCHÉ Blandine, UZUNIDIS Dimitri (dir.), Cheltenham, E. Elgar, 2008, p. 208.
- BOUTILLIER Sophie, UZUNIDIS Dimitri, "The innovative milieu as the driving force of entrepreneurship", in *Innovation networks and clusters, The knowledge backbone*, LAPERCHÉ Blandine, SOMMERS Paul, UZUNIDIS Dimitri (dir.), Brussels, Peter Lang, 2010, p. 141.
- BRAKMAN Steven, GARRETSEN Harry, van MARREWIJK Charles, *An Introduction to Geographical Economics*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 2001.
- BRODZICKI Tomasz, ROT, Przemysław., SZULTKA Stanisław., TAMOWICZ Piotr., UMIŃSKI Stanisław., WOJNICKA Elżbieta, *Uwarunkowania rozwoju nowoczesnych technologii w Gdańsku*, opracowanie IBnGR, maszynopis, Gdańsk, 2002.
- BUREAU STATISTIQUE DE LA VILLE DE GDANSK, « *Gdańsk w XXX-leciu PRL* », Prezydent Miasta Gdańsk, Gdańsk, 1975.
- CCID, *Dunkerque en chiffres*, 2009., [http://www.dunkerque.cci.fr/content\\_files/09\\_07\\_Dunkerque\\_en\\_Chiffres2009.pdf](http://www.dunkerque.cci.fr/content_files/09_07_Dunkerque_en_Chiffres2009.pdf)
- CHOLAJ Henryk, *Transformacja systemowa w Polsce, Szkice teoretyczne*, (La transformation systémique en Pologne, Esquisses théoriques), Wydawnictwa Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, Lublin, 1998.
- COLEMAN James, Social capital in the creation of human capital, in *American Journal of Sociology*, 94, 1988, p. 95.
- COMITÉ DE LA VILLE DE GDANSK, "Gospodarcze i kulturalno socjalne przemiany miasta Gdańska w latach 1964-1968", Gdańsk, Zakłady Graficzne Gdańsk, 1968.
- COPPIN Olivier (1999) « L'ouvriérisation de l'emploi du dunkerquois. Les impasses d'une marche forcée vers l'industrialisation lourde », in *Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation*, 10, 1999, p. 131.
- COPPIN Olivier, ZIEL Jérôme., MUDARD Nathalie, « Développement portuaire et milieu innovateur. Le cas de Dunkerque », *Document de travail Lab.RII-ULCO*, 31, <http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2007/04/doc31.pdf>, 2000.
- DAVID Paul, "The economics of QWERTY", *American Economic Review* (Papers and Proceedings), 75, 1985, p. 513.
- DEBSKI Jerzy, *Funkcje aglomeracji Gdańskiej w świetle przepływów towarowych*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1973.
- ENGSTRAND Åsa-Karin, STAM Erik, "Embeddedness and the Economic Transformation of Manufacturing: A Comparative Research of two Regions", in *Economic and Industrial Democracy*, 23 (3), 2002, p. 357.
- FUJITA Masahisa, KRUGMAN Paul, VENABLES Anthony, *The Spatial Economy. Cities, Regions and International Trade*, Cambridge MA, MIT Press, 1999.
- GAWORECKI Władysław, *Gospodarka morska jako czynnik kształtowania gdańskiego zespołu portowo-miejskiego*, Gdańsk, Uniwersytet Gdańsk, 1971.
- GRABHER Gernot, *The Embedded Firm: On the Socio-economics of Industrial networks*, London, Routledge, 1993.
- GRANOVETTER Mark, "The Strength of Weak Ties", in *American Journal of sociology*, 6, 1973, p. 1360.
- GRANOVETTER Mark, "Economic Action and Structure: The Problem of Embeddedness", in *American Journal of Sociology*, 91 (3), 1985, p. 481.
- GRAVIER Jean-François, *Paris et le désert français*, Paris, Le Portulan, 1947.
- GUS, « X wieków Gdańsk », Materiały i dokumenty (*Matériels et documents*), Zachodnia Agencja Prasowa, Warszawa, 1961.
- GUS, *Informator o sytuacji społeczno-gospodarczej Gdańska*, Gdańsk, 1998.

GUS, "Zmiany strukturalne grup podmiotów gospodarki narodowej w I polroczu 1999", (changements structurels des catégories d'entreprises dans l'économie nationale au premier semestre de 1999), Warszawa, 1999.

GUS, "Innovation Activities of Entreprises in 2004-2006, Statistical Information and Elaborations", Warszawa, 2008.

GUS, *Informator o sytuacji społeczno-gospodarczej Gdanska za 2008*, Gdansk, 2009a.

GUS, *Raport o stanie miasta Gdansk za rok 2008*, Gdansk, 2009b.

HASSINK Rutger, "How to unlock regional economies from path dependency? From learning region to learning cluster", in *European planning Studies*, 13 (4), 2005, p. 14.

IBNGR, *Memorandum Metropolii Pomorskiej*, Gdansk, 2006.

IBNGR, "Pomorski przegląd Gospodarczy : gospodarka morska", 41 (2), 2009.

KRUGMAN Paul, *Geography and Trade*, Cambridge, MIT Press, 1991.

LAPERCHE Blandine, UZUNIDIS Dimitri (dir.), *Innovation networks and Clusters. The Knowledge Backbone*, Brussels, Peter Lang, 2010.

LAPERCHE Blandine, "The four key factors for commercializing research. The case of a young university in a region of crisis", in *Higher Education Management and Policy*, 14 (3), 2002, p. 149.

LAWSON Clive, "Towards a competence theory of the region", in *Cambridge Journal of Economics*, 23, 1999, p.151.

LEVITT Barry, MARCH James, "Organizational Learning", in *Organizational Learning*, COHEN Michael, SPROULL Lee (dir.) Thousand Oaks, Sage, 1996, p.516.

MARSHALL Alfred, *Principles of Economics*, London, Macmillan, 1890.

MARTIN Ron, "Institutional approaches in economic geography", in *A companion to Economic Geography*, SHEPPARD Eric, BARNES Trevor (dir.), Oxford and Malden, Ma, Blackwell Publishing, 2000, p. 77.

MASKELL Peter, MALMBERG Anders, "The Competitiveness of firms and regions. 'Ubiquitification' and the importance of localized learning", *European Urban and Regional Studies*, 6, 1999, p. 9.

MENDEZ Ariel, MERCIER Delphine, « Compétences clés de territoires. Le rôle des relations interorganisationnelles », in *Revue française de gestion*, 2006, p. 253.

NOWICKI Marcin, "Atrakcyjność inwestycyjna województw i podregionów Polski 2009", Gdansk, Instytut Badan nad Gospodarka Rynkowa, 2009.

OCDE, *Etudes économique de l'OCDE 1997-1998. Pologne*, Paris, Organisation pour la coopération et le développement économique, 1998

OLSEN Mancur, *The Rise and Decline of Nations. Economic growth, Stagflation and Social rigidities*, New Haven, CT, Yale University Press, 1982.

PERROUX François (1955) *L'économie au 20e siècle*, Grenoble, PUG, 1955.

PORTER Michael, "Clusters and the New Economics of Competition", in *Harvard Business Review*, 76 (6), 1998, p. 77.

PORTES Alejandro, LANDOLT Patricia (1996), "Unsolved Mysteries: The Tocquevielle Files II", in *The American Prospect* 7 (26), 1996, p. 18.

PUGA Diego, "European regional policy in light of recent location theories", in *Journal of Economic Geography* 2(4), 2002, p. 372.

PUTMAN Robert, *Making Democracy Work. Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton NJ, Princeton University Press, 1993

RALLET André, TORRE André, "Proximity and Location", in *Regional Studies*, 39 (1), 2005, p. 47.

ROSATI Dariusz, *Polska droga do rynku*, (La voie polonaise vers le marché), Warszawa, Polskie Wydawnictwo Ekonomiczne, 1998.

SZULTKA Stanislaw, *Klasy innowacyjne wyzwanie dla Polski*, Gdansk, Instytut Badan nad Gospodarka Rynkowa, Gdansk, 2004.

SZULTKA Stanislaw, BRODZICKI Tomasz, *Koncepcja klastrow à konkurencyjnosc przedsiebiorstw*, Organizacja i Kierowanie, 4 (110), Warszawa, 2002.

SZULTKA Stanislaw, ROT Przemyslaw, TARKOWSKI Maciej, *Wstepna ocena stanu innowacyjnego przedsiebiorstw wojewodztwa pomorskiego*, Raport wewnetrzny RIS-P, 2003.

SZULTKA Stanislaw TAMOWICZ Piotr (2002), "Mapa Przedsiębiorczości Województwa Pomorskiego", Gdansk, 2002.

TEECE David, PISANO Gary, SHUEN Amy (1997), "Dynamic capabilities and strategic management", in *Strategic Management Journal*, 18 (7), 1997, p. 509.

TAMOWICZ Piotr, *Przedsiębiorczosc akademicka spolki spin-off w Polsce*, Warszawa, Agencja Rozwoju Przedsiębiorczosci, 2006.

UZUNIDIS Dimitri (2008), "The logic of the innovative milieu", in *The Genesis of Innovation, Systemic Linkages between knowledge and the market*, LAPERCHE Blandine, UZUNIDIS Dimitri (dir.), Cheltenham, E. Elgar, 2008, p.187.

UZUNIDIS Dimitri, « Milieu innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde », in *Revue Canadienne de la Science Régionale*, 1, 2010.

WILLIAMSON Oliver, *The Economic Institutions of Capitalism*, New York, The Free Press, 1985.

ZIEL Jérôme, « Attractivité et reconversion industrielle. Les investissements étrangers directs à Dunkerque », *Document de travail du Lab.RII-ULCO*, n°18, 1998.

ZIMMERMAN Jean-Benoît (2008), « Le territoire dans l'analyse économique. Proximité géographique et proximité organisée », in *Revue française de gestion*, 184 (4), 2008, p. 105.

ZLOTOWSKI Yves, « L'accession de la Pologne à l'Union européenne », *Les Etudes du CERI*, 55, 1999.